

## Quoi de neuf dans la prévention des infections nosocomiales dans l'inter-région ?

### EDITORIAL

#### INFECTIONS NOSOCOMIALES ET DISPOSITIF NATIONAL : UNE DÉCENNIE DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

L'année 1988 voit publier le premier texte officiel qui fait obligation aux établissements publics de santé de surveiller les infections nosocomiales. Il s'agit du " Décret n° 88-657 du 6 mai 1988 relatif à l'organisation de la surveillance et de la prévention des infections nosocomiales dans les établissements d'hospitalisation publics et privés participants au service public hospitalier ". Ce texte institue au sein des établissements un comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) dans le cadre de la surveillance des dites infections (article 1er). Ce comité a pour mission " d'organiser une surveillance continue des infections dans l'établissement... " (article 2/1). Ce comité est également chargé de promouvoir des actions de formation des personnels dans la surveillance et la lutte contre les infections nosocomiales (article 2/2). Comme on peut le constater ce texte installe le principe de la surveillance des infections nosocomiales comme fondamental.

Dix ans après, la loi n° 98-535 du 1er juillet 1998 relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme, vient renforcer le dispositif de façon très ferme. L'article 4 précise : L'article L 711-1 du code de la santé publique est complété comme suit : " Ils (les établissements de santé publics et privés) participent à la mise en œuvre du dispositif de vigilance destiné à garantir la sécurité sanitaire, notamment des produits mentionnés à l'article L. 793-1 **et organisent en leur sein la lutte contre les infections nosocomiales** et autres affections iatrogènes **dans les conditions prévues par voie réglementaire...** ".

Le Décret n° 99-1034 en date du 6 décembre 1999 relatif à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé et modifiant le chapitre premier du titre premier du

livre VII du Code de la Santé Publique (deuxième partie : Décrets au conseil d'état) est pris en application de l'article 4 de la loi 98-535 du 1er juillet 1998. Il abroge le décret n° 88-657 du 6 mai 1988 et insère dans le Code de la Santé Publique les dispositions suivantes :

Art R-711-1-1 : " Chaque établissement de santé organise en son sein la lutte contre les infections nosocomiales, y compris la prévention de la résistance bactérienne aux antibiotiques. A cet effet, chaque établissement de santé institue en son sein un comité de lutte contre les infections nosocomiales, se dote d'une équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière et définit un programme annuel d'actions tendant à assurer :

- ✓ La prévention des infections nosocomiales, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de recommandations de bonnes pratiques d'hygiène ;
- ✓ La surveillance des infections nosocomiales ;
- ✓ La définition d'actions d'information et de formation de l'ensemble des professionnels de l'établissement en matière d'hygiène hospitalière et de lutte contre les infections nosocomiales ;
- ✓ L'évaluation périodique des actions de lutte contre les infections nosocomiales, dont les résultats sont utilisés pour l'élaboration des programmes ultérieurs d'actions. "

Comme on peut le constater à la lecture de ce texte la lutte contre les infections nosocomiales prend une dimension nouvelle. A la surveillance prévue au paragraphe 2 s'ajoutent désormais un programme annuel d'actions comprenant notamment la prévention des infections nosocomiales et la mise en œuvre de recommandations de bonnes pratiques, des actions d'information et de formation, une évaluation périodique des actions de lutte contre les infections nosocomiales. De plus, l'établissement doit se doter d'une équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière.

De 1988 à 1999, on passe donc de la notion de surveillance des infections nosocomiales à la mise en place d'une politique générale de lutte contre les infections nosocomiales beaucoup plus large (la prévention de la résistance bactérienne aux antibio-

tiques n'est pas oubliée) et qui va nécessiter des moyens plus importants.

Il faut insister sur le rôle très important joué par le Comité Technique National des Infections Nosocomiales (CTIN) et les cinq Centres de Coordination de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CCLIN) dans la mise en œuvre de cette surveillance. Le CTIN a défini une politique de surveillance des infections nosocomiales et les CCLIN aident les CLIN à réaliser celle-ci dans les meilleures conditions.

Enfin, il faut faire référence à l'article L 711-2-2 de la loi n° 98-535 du 1er juillet 1998 qui est ainsi rédigé " la nature des infections nosocomiales et affections iatrogènes soumises à signalement et les conditions dans lesquelles les établissements de santé sont tenus de recueillir les informations les concernant et de les signaler sont déterminées par décret au Conseil d'Etat". Destiné à compléter le dispositif de sécurité sanitaire et de vigilances mis en place par la loi, le décret sur le " signalement des infections nosocomiales..." en cours de rédaction viendra préciser les modalités de recueil des informations et leur transmission à l'autorité sanitaire. S'organise ainsi la vigilance vis-à-vis du risque infectieux nosocomial.

En une décennie (1988 à 1999), le dispositif français de prévention et de lutte contre les infections nosocomiales s'est construit et organisé à partir de textes fondamentaux et de structures de plus en plus professionnelles. Les données chiffrées de la surveillance permettront une première évaluation de son efficacité.

**Dr J-C LABADIE**

### SOMMAIRE

- Editorial :  
"Une décennie de lutte contre les infections nosocomiales " p: 1
- Site internet : mode d'emploi p: 2-3
- Agenda / Réunions p: 2-3
- VII<sup>ème</sup> journée IDE à Cahors p: 4
- II<sup>ème</sup> Colloque Instituts de formation équipes opérationnelles en hygiène hospitalière p: 4

# LE SITE INTERNET DU CCLIN SUD-OUEST : MODE D'EMPLOI !

## www.cclin-sudouest.com

**Le CCLIN Sud Ouest** s'est doté d'un site internet en réponse à plusieurs objectifs (cf. CCLIN-INFO n°13). Il est désormais opérationnel et évolutif en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs.

Afin de faciliter votre navigation, le site est composé d'une bannière, d'un sommaire, et d'un cadre principal où s'affichent les différentes pages. Une visite guidée vous est proposée, rubrique par rubrique...

**Accueil.** En déplaçant votre pointeur de souris sur l'écran, il se transforme en une main à l'index pointé, caractéristique de la rencontre avec un lien hypertexte (renvoi vers un autre document). Un clic ouvre alors une page spécifique, que ce soit au niveau du sommaire, ou sur les différentes régions constitutives du CCLIN Sud-Ouest.

Chacune des pages régionales vous propose l'accès à des sites divers : CHU, DRASS, ARH ou touristiques selon les créations locales.

**Cadre légal.** Nous avons installé sur le site les textes législatifs fondamentaux. Cette page permet aussi d'accéder directement à la rubrique "Législation" du site internet NOSOBASE.

**Equipe CCLIN.** Les membres de l'équipe du CCLIN Sud-Ouest sont répertoriés avec leurs coordonnées téléphoniques ainsi que leurs adresses électroniques.

**Prestations.** L'arrêté du 3 août 1992 a créé le CTIN et les CCLIN, laissant par ailleurs, aux responsables désignés de ces structures, la possibilité de retenir des modes de fonctionnement les plus adaptés aux spécificités régionales. Les missions du CCLIN sont donc rappelées et la déclinaison inter-régionale Sud Ouest est décrite. Le rapport d'activité de l'année précédente est accessible.

**Recommandations.** Les recommandations éditées par le CCLIN Sud-Ouest depuis 1993 sont désormais disponibles en ligne. En raison de la variabilité des équipements informatiques, les documents proposés peuvent être consultés en 4 versions. Des explications sont obtenues en cliquant sur le personnage à l'attitude dubitative... Le monde PC étant majoritaire et le traitement de texte WORD pour WINDOWS très répandu dans les établissements, les documents sont accessibles dans cette version. Elle facilitera la reprise d'éléments par copier-coller à de nombreux visiteurs.

Les documents WORD :

**a-** sous NETSCAPE Communicator (version 4 ou supérieure) une fenêtre s'ouvre en demandant "Que voulez-vous faire avec ce fichier l'ouvrir, l'enregistrer sur le disque"

Selon vos objectifs, vous choisirez l'une ou l'autre option, sachant que pour gagner du temps de connexion, il est préférable de l'enregistrer sur votre disque dur et de le consulter hors connexion.

**b-** sous INTERNET Explorer (IE), le navigateur ouvre directement le document dans la fenêtre. Pour enregistrer sur le disque dur, il convient de faire, dans le menu, Fichier > Enregistrer sous, et d'indiquer le chemin de votre choix.

Outre le format WORD, le format ACROBAT est disponible. Un petit logiciel gratuit, ACROBAT READER, permet d'ouvrir ces documents, puis éventuellement de les copier sur le disque dur du visiteur. Pour vous le procurer, nous avons placé une icône dotée d'un lien hypertexte qui, vous mettra en situation de télécharger cette application

Les documents ACROBAT (sous NETSCAPE ou IE) :

Le document s'ouvre sous ACROBAT READER. Un enregistrement est possible en cliquant dans la barre des menus de la fenêtre qui s'est ouverte.

Sachant que des recommandations sont " volumineuses ", nous les avons comprimées (qu'elles soient en version WORD ou PDF) grâce à un logiciel nommé PKZIP. Celui-ci doit être présent sur votre ordinateur pour réaliser leur décompression et leur retour au format natif. Les recommandations et les guides produits par les instances nationales ou par les CCLIN sont accessibles sur le site NOSOBASE.

**Groupes de travail.** Vous trouverez l'intitulé des travaux en cours, avec les coordonnées des animateurs pour des prises de contact.

**Référent.** Cette rubrique décline le fondement légal de la mise en place d'un réseau de référents. L'expérience acquise par des établissements partenaires du CCLIN l'ont conduit à émettre des suggestions à destination de structures débutant dans ce domaine. Le programme-type, modulable selon les spécificités des lieux de soins, est accessible sur le site.

**Agenda.** Les activités programmées par le CCLIN Sud Ouest seront annoncées sur le site. Une place est laissée aux manifestations indépendantes du CCLIN, avec des informations plus ou moins complètes en fonction de ce que nous aurons communiqué les organisateurs.

**Enquêtes-audits.** Le calendrier des enquêtes et des audits est disponible. Les méthodologies, les résultats des travaux présents, passés et à venir sont téléchargeables pour une meilleure exploitation des informations auprès des équipes.

## LES DATES À RETENIR

### 5-6 Avril Journées régionales d'hygiène hospitalière - Bordeaux -

- L'évaluation des pratiques.
- L'organisation des structures de lutte dans un établissement de santé.
- La désinfection en endoscopie.

### 4-5 Avril Journées nationales de stérilisation - Tours -

Sous-traitance en stérilisation  
Evaluation et actualités en stérilisation

### 7-8 Juin XII<sup>e</sup> Congrès de la Société Française d'Hygiène Hospitalière - Lille -

- Bon usage des antibiotiques.
- Application des précautions standard.
- Expériences européennes.

**Revue de presse.** L'actualité scientifique et réglementaire contenue dans la revue de presse du CCLIN Sud Ouest est disponible en ligne pour ses deux derniers numéros. Les numéros précédents sont accessibles sur le site NOSOBASE auquel contribue l'équipe du CCLIN.

Pour faciliter votre archivage documentaire, nous mettons à votre disposition notre thésaurus.

**CCLIN-Info.** Cet outil de communication est à votre disposition pour faire part à tous de vos travaux, recherches et innovations diverses. Une prise de contact avec le responsable du comité de rédaction (D. ZARO-GONI) permettra l'insertion de vos informations dans le numéro trimestriel !

**Epi-Info.** Le CCLIN Sud Ouest vous propose des formations pour le logiciel EPI-INFO, à son siège ou dans les régions. Bien sûr, ces connaissances faciliteront votre participation aux travaux en multi-centrique. Mais elles vous permettront également de réaliser des travaux spécifiques in-situ. Enfin, nous vous proposons une énigme ou conseil du mois.

**Bons liens.** Surfer sur Internet permet d'avoir accès à d'innombrables informations. Nous vous proposons de gagner du temps et d'accéder à des sites de grande qualité.

**Recherche.** L'outil que nous vous proposons vous permettra de retrouver sur le site les pages en format HTML (format natif Internet) contenant le mot que vous avez dactylographié. En conséquence, les pages en format WORD ou ACROBAT ne seront pas signalées...

**Contacts.** En fonction de vos besoins vous trouverez auprès du CCLIN des interlocuteurs à même de vous informer au-delà des informations présentes sur le site, que ce soit par messagerie, téléphone ou fax.

**Serge MARIE**

## II<sup>ème</sup> COLLOQUE INSTITUTS DE FORMATION – EQUIPES OPÉRATIONNELLES EN HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

Lors du premier colloque, organisé le 20 septembre 1996, qui réunissait les instituts de formation des professions de santé et les structures de lutte (CLIN et CCLIN), les participants avaient pris l'engagement de se retrouver pour poursuivre la réflexion engagée au cours de cette première journée.

Rendez-vous pris en 1996 et tenu le 1er décembre 2000 à Xavier Arnoz, où quelques 100 professionnels, enseignants, présidents de CLIN, membres d'équipes opérationnelles en hygiène se sont retrouvés avec un objectif pour cette journée : faire le bilan du partenariat amorcé et travaillé depuis 1996. Un document produit par un groupe de travail avait proposé des recommandations dans ce domaine qui devaient faciliter, valoriser ce travail entre l'institut de formation et le terrain de l'unité de soins.

Deux moments forts ont marqué cette journée :

- Le premier a été le débat entre les experts sollicités autour d'une table ronde et les participants, débat sur cinq questions ayant trait au travail en partenariat entre les équipes pédagogiques et les unités opérationnelles de lutte contre l'infection. Débats excessivement riches démontrant l'insuffisance d'échanges et de communications entre ces deux " mondes ". Il apparaît nécessaire que chacun de nous provoque parfois cet échange à travers une rencontre afin de diminuer des écarts existants.

- Le deuxième temps fort s'est déroulé l'après-midi, au cours duquel des équipes ont présenté des exemples de travaux conduits à la fois par les équipes opérationnelles en hygiène hospitalière et les équipes pédagogiques d'un institut. L'auditoire

a ainsi pu mesurer à travers ces expériences l'intérêt, le bénéfice qu'il y a à organiser certaines recherches, enquêtes ou conduites d'actions pédagogiques sur ce mode de travail.

En conclusion, on peut affirmer que cette deuxième rencontre a été un réel succès de part le contenu et la qualité des expériences présentées et des échanges entre les participants. Une mention à l'équipe de Bayonne très présente et très active, avec la participation des étudiants de l'IFSI, qui nous ont fait part de leur point de vue avec justesse et grand intérêt.

Une troisième rencontre est déjà annoncée pour 2002. Un groupe va se constituer et démarrer la préparation de cette journée.

**Daniel ZARO-GONI**

### RÉUNIONS 2001

- Comité Directeur : 2 février.
- Conseil d'Orientation et Comité Directeur : 20 avril et 12 octobre.
- Assemblée Générale : 22 juin.
- Journées Scientifiques des réseaux du CCLIN :
  - Pharmaciens : 28 juin,
  - Infirmiers (ières) : 21 septembre,
  - Présidents de CLIN : 14 novembre.

#### ✓ Surveillances, audits, enquêtes 2001.

- Accidents Exposants au Sang : 01 janv - 31 déc.
- ISO : 08 janvier – 08 mai.
- BMR : avril – juin.
- Infections réanimation : octobre – décembre.
- Audit Sondage Urinaire : décembre 00 – Mars.
- Enquête nationale de prévalence : mai – juin.

### CATHERINE QUESNEL

a cessé ses fonctions au CCLIN S-O, pour embrasser une carrière de PH hygiéniste au sein d'un regroupement d'établissements de santé. Toute l'équipe du CCLIN Sud-Ouest la remercie pour ces années de collaboration fructueuse et plus particulièrement pour le considérable travail effectué autour de la revue de presse.

Catherine, nous vous souhaitons de réussir dans vos nouvelles fonctions comme vous avez su le faire parmi nous. Et à bientôt car nous nous reverrons...

Hélène BOULESTREAU a pris ses fonctions au sein de l'équipe du CCLIN et assurera désormais le dossier " revue de presse ". Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

## SEPTIÈME JOURNÉE SCIENTIFIQUE DES INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES HYGIÉNISTES DU CCLIN SUD-OUEST

Cette journée s'est déroulée le 22 septembre 2000 à Cahors. Environ 150 personnes y ont participé. Cette réunion a été consacrée à une thématique unique : Prévention des infections chez le sujet fragile, abordée le matin par des conférenciers invités et l'après-midi a été réservée aux communications libres sur le thème.

La prévention de l'infection chez le sujet fragile a été envisagée selon deux aspects :

- dans un premier temps, la présentation des aspects théoriques en mettant l'accent sur les causes et les conséquences de cette fragilité,

- dans un second temps, les axes d'amélioration et recommandations envisageables dans nos services de soins.

Une fois encore, au cours de ces présenta-

tions, l'importance de mettre en place des audits réguliers a été démontrée. Ils doivent permettre de vérifier le niveau d'observance des différents protocoles et des recommandations. Ils permettent également de fixer les modalités d'amélioration en déterminant les mesures correctives adaptées aux situations rencontrées.

Les orateurs de l'après-midi, ont présenté des travaux réalisés dans les établissements de soins, toujours sur le thème du patient fragile, en insistant sur la mise en place des mesures d'isolement. Une communication sur la levée de l'isolement, (thème classiquement peu abordé), a été l'occasion pour l'auditoire de se questionner sur ce point, et pour lequel il n'est pas toujours facile de répondre.

Cette journée, particulièrement intéressante, nous a permis d'approfondir le thème des soins

aux patients fragiles et de la prévention des infections nosocomiales. D'autre part, et comme c'est la règle dans ce type de journée, nous avons pu entendre un certain nombre d'expériences concrètes, conduites par les équipes opérationnelles en hygiène hospitalière, qui elles aussi permettent de nourrir notre réflexion et d'enrichir notre expérience...

Félicitations à l'équipe organisatrice pour la tenue de cette journée

Toutes ces interventions vous seront adressées début de l'année 2001.

Rendez-vous le 21 septembre 2001 à Angoulême pour la 8ème journée de notre réseau infirmier.

**Daniel ZARO-GONI.**

### LE LAVAGE DES MAINS, POUR UNE QUALITÉ DES SOINS !

Une dose de savon suffit  
Pour un lavage réussi  
Et réduire le risque d'allergie  
Vos mains lavées  
En rien lésées  
Pourront soigner  
Sans risque d'infecter  
Les patients hospitalisés

Pour les consultants  
Soyons aussi exigeants  
Et si leur santé est moins altérée  
Le risque d'infecter  
Est encore diminué

Entre chaque patient  
Et chaque soin  
Prenons le temps  
De nous laver les mains.

**Jean-Marie POUPLIER**  
CI Hygiéniste- CH de Brive.

### VACANCES DE POSTE :



- C.I. HYGIÉNISTE CHI SUD  
AVEYRON TEL DSSI : 05 65 59 31 56
- INFIRMIER(E) HYGIÉNISTE D.U  
CH ARCACHON, POSTE 50%  
TEL MME PELLIER : 05 57 52 97 04

#### Responsable rédaction

- D. ZARO-GONI

#### Comité de rédaction

- J. C. LABADIE  
- J. P. GACHIE  
- P. PARNEIX  
- B. PLACET  
- S. MARIE  
- C. LEGER  
- E. GALY

#### Secrétariat de Rédaction :

C. ROY - E. SOUSA : Tél : 05-56-79-60-58

Maquette et P.A.O. : P. PARNEIX - D. ZARO-GONI

Impression : NOFAL S.A. - Tél. 0 557 527 557

*Toute l'équipe du Cclin Sud-Ouest  
vous souhaite une bonne entrée  
dans le troisième millénaire*